



Dr Danielle Stegmann:

C'est le bon moment pour se faire vacciner contre la grippe

En Suisse, cette prestation est proposée sans rendez-vous dans près de 800 pharmacies. Danielle Stegmann, responsable de la prestation Vaccination chez pharmaSuisse, nous en dit plus sur cette prestation appréciée.

Rahel Rohrer, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse

Cela fait quatre ans maintenant que la Confédération a donné son feu vert pour que les pharmaciens puissent dispenser des vaccinations. Comme le système de santé est réglementé au niveau cantonal, chaque canton doit adapter ses lois en conséquence. Actuellement, il est possible de se faire vacciner en pharmacie dans 21 cantons. Seuls les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Intérieures et de Glaris n'ont pas encore adapté leur loi. Au Tessin, la vaccination est autorisée en pharmacie, mais seulement si elle est prescrite par un médecin.

Madame Stegmann, comment les pharmaciens apprennent-ils à vacciner?

Dr Danielle Stegmann: actuellement, les pharmaciens apprennent les principes de base nécessaires à la vaccination durant leurs cinq années d'études. Ceux qui exercent la profession depuis longtemps peuvent les acquérir en suivant une formation complémentaire de 5 jours. La formation comporte par exemple toutes les bases théoriques en matière de vaccination ainsi que sur les vaccins recommandés en Suisse, la technique correcte de vaccination et les mesures d'urgence à appliquer en cas de trouble circulatoire pendant la vaccination. Mais heureusement, ceci est très rare.

Quelles sont vos expériences en général?

La demande des clients est extrêmement réjouissante et l'offre très appréciée: du-

rant la dernière saison, plus de 25 000 personnes ont été vaccinées contre la grippe dans une pharmacie en Suisse, soit 5 000 de plus que l'année précédente. En pharmacie, nous atteignons surtout aussi les personnes qui ne veulent pas se rendre exprès chez un médecin de famille pour un vaccin contre la grippe ou qui n'en ont pas, ainsi que celles qui ont dans leur entourage des individus à risque pour qui une grippe serait particulièrement grave et qui doivent l'éviter à tout prix.

Et du côté officiel?

Là aussi, les résultats sont positifs. L'offre de vaccination dans les pharmacies soutient la stratégie de l'Office fédéral de la santé publique, qui vise à augmenter la couverture vaccinale. L'office a effectué des analyses et les trois études confirment que les pharmaciens et les médecins sont considérés par la population comme des sources d'information crédibles et disposant parmi les professionnels de la santé du plus haut niveau de connaissances en matière de vaccinations.

Qui doit se faire vacciner?

Les adultes en bonne santé peuvent en règle générale se faire vacciner en pharmacie dès l'âge de 16 ans. La vaccination est notamment importante pour ceux qui veulent non seulement se protéger eux-mêmes, mais aussi leur entourage, comme les personnes qui sont régulièrement en contact avec des individus âgés

**La vaccination,
un service proposé sans
rendez-vous:
vaccinationenpharmacie.ch**

La Journée nationale de vaccination contre la grippe aura lieu le vendredi 8 novembre 2019

La Journée nationale de vaccination contre la grippe se déroule à l'initiative du Collège de médecine de premier recours (CMPR), en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Fédération des médecins suisses (FMH) et, pour la seconde fois déjà, avec la participation des pharmacies. Les pharmacies qui proposent la vaccination signalent généralement leur participation à cette journée par des affiches spécifiques.

ou malades ou des nourrissons qui ne peuvent parfois pas être vaccinés. On peut répondre à un test sur www.sevacinercontrelagrippe.ch pour savoir si une vaccination est pertinente ou non.

Et où trouve-t-on les pharmacies qui proposent la vaccination?

Le mieux est simplement de demander directement à la pharmacie ou de s'informer au préalable sur internet en consultant la page www.vaccinationenpharmacie.ch où l'on peut voir dans chaque canton quelles sont les pharmacies qui proposent des vaccinations. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, mais c'est possible de le faire dans certaines pharmacies. La période optimale pour la vaccination contre la grippe se situe entre mi-octobre et mi-novembre.

Combien coûte la vaccination contre la grippe?

Je ne peux pas faire de recommandation de prix. À mon avis, il s'agit d'un investissement qui en vaut la peine: on se protège et on réduit fortement la probabilité d'infecter d'autres personnes et de rester cloué au lit avec la grippe. L'offre des pharmacies s'adresse avant tout aux clients qui ont une franchise d'assurance-maladie élevée et qui doivent de toute façon payer eux-mêmes la vaccination contre la grippe. Je recommande de demander à sa caisse-maladie si elle participe aux coûts. Des caisses-maladie comme CSS et Visana ont mis en place une collaboration avec la Société Suisse des Pharmaciens et versent un montant forfaitaire fixe pour les vaccinations contre la grippe (assurance complémentaire). ■